



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation de l'application de la politique
institutionnelle d'évaluation des apprentissages
de l'École nationale du cirque**

Février 2016

Québec, le 15 février 2016

Monsieur Éric Langlois
Directeur général par intérim
École nationale de cirque
8181, 2^e Avenue
Montréal (Québec) H1Z 4N9

**Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation de l'application de la
Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages**

Monsieur le Directeur général,

En avril 2015, la Commission a reçu le rapport d'autoévaluation de l'efficacité du plan de réussite de l'École nationale de cirque et a effectué une visite d'évaluation les 9 et 10 juin 2015. Lors de sa réunion du 4 février 2016, la Commission a considéré qu'à la lumière de l'analyse de votre rapport d'autoévaluation et des témoignages recueillis lors de la visite, elle détenait suffisamment d'informations pour réaliser le suivi d'une recommandation adressée à l'École dans le cadre d'une évaluation précédente.

En effet, lors de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Commission a recommandé à l'École, lors d'une prochaine autoévaluation de l'application de sa PIEA, de préciser son devis, de définir des enjeux guidant sa démarche, de collecter des données pertinentes et suffisantes, d'en faire une analyse rigoureuse, et ce, en vue de fonder ses conclusions desquelles découlera un plan d'action. Lors de l'évaluation de l'efficacité du plan de réussite, la Commission a noté que la démarche d'autoévaluation de l'École était encadrée par un devis, que l'École avait appuyé son analyse sur des données pertinentes et suffisantes et que cette analyse était rigoureuse. Par ailleurs, le plan d'action produit par l'École est en lien avec les conclusions de l'autoévaluation. La Commission estime que les suites sont satisfaisantes pour lever cette recommandation.

Comme tous les rapports de la Commission, celui-ci est public. Il sera diffusé sur le site Web de la Commission après avoir été transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand

p. j.

c. c. M^{me} Daniela Arendasova, directrice des études